



Perifem, l'Ilec, le Pacte National Emballages Plastiques lancent un plan de travail pour développer l'offre vrac des marques en grande distribution et appellent l'ensemble des acteurs à se mobiliser en rejoignant l'initiative « en avant Vrac ! »

Paris, le 15 mai 2023 – Perifem, l'Ilec et le Pacte National sur les Emballages Plastiques, membres fondateurs du collectif « en avant Vrac ! », mènent, depuis son lancement fin 2022, un travail collaboratif avec les acteurs du marché pour le déploiement de l'offre de vrac en grande distribution, et ainsi réduire la mise en marché d'emballages plastiques à usage unique. Un plan de travail visant à apporter, d'ici 9 mois, les solutions indispensables à l'accélération et la massification du vrac vient d'être lancé, auquel l'ensemble des acteurs est invité à apporter sa contribution en rejoignant l'initiative. Les résultats seront rendus publics fin 2023.

Vrac et marques, une attente des consommateurs

Selon un sondage Nielsen¹ de 2019, près de 69 % des acheteurs de vrac souhaitent que les marques proposent une offre plus importante de vrac. Les marques jouant un rôle essentiel d'attractivité et de réassurance, leur implication est un message fort et nécessaire pour les consommateurs. La crise sanitaire a en effet ralenti la pénétration du vrac dans les foyers français : si 63% des Français assurent acheter des produits en vrac, 21% le font chaque semaine selon un sondage OpinionWay².

Avec la volonté de rendre cette démarche aussi inclusive que possible, Perifem, l'Ilec et le Pacte National sur les Emballages Plastiques appellent donc tous les acteurs concernés, au-delà de leurs propres adhérents, à rejoindre cette initiative qui marque un tournant décisif dans la volonté de déployer le vrac et le réemploi en France.

Près de 50 acteurs du marché déjà engagés dans l'initiative « en avant Vrac ! »

D'ici fin 2025, les emballages plastiques à usage unique devront être réduits de 20 % au niveau national³. Si la vente en vrac constitue l'un des leviers pour y parvenir⁴, le concours de l'ensemble de la filière est essentiel pour contribuer à cet objectif.

Aujourd'hui, plus d'une cinquantaine d'acteurs, marques nationales et de distributeurs, enseignes de la grande distribution et fournisseurs de solutions, se sont déjà engagés dans l'initiative et mobilisés pour identifier des solutions concrètes, et répondre ainsi aux exigences de réduction de la mise en marché d'emballages plastiques à usage unique.

Un enjeu pour parvenir à l'objectif : faire émerger collégalement des solutions aux freins identifiés

« en avant Vrac ! » a pour vocation de travailler aux freins pour rendre le vrac plus efficient à travers des solutions industrialisées et interopérables qui garantissent la sécurité, l'hygiène, l'identification, la traçabilité, l'information et la praticité pour le consommateur.

Les travaux initiés se poursuivront jusqu'à l'automne 2023. Ils doivent permettre d'apporter aux acteurs du marché les recommandations nécessaires au déploiement du vrac vendu en grande distribution. Les résultats seront rendus à l'occasion du Forum anniversaire de l'initiative « en avant Vrac ! ».

Le site www.enavantvrac.fr permettra à tous de suivre les avancées des différentes étapes des travaux.

¹ Réseau Vrac – Nielsen (2019)

² Sondage OpinionWay pour DIGI France (2022)

³ La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire et ses décrets d'application fixent un objectif de 20% de réduction des emballages plastiques à usage unique d'ici fin 2025, dont au minimum la moitié obtenue par recours au réemploi et à la réutilisation

⁴ La loi Climat impose de dédier 20% de la surface de vente des produits de grande consommation à la présentation de produits sans emballage primaire d'ici 2030 pour les surfaces supérieures à 400 m²

Les acteurs déjà engagés dans l'initiative « en avant vrac ! »

Les enseignes : Auchan, Carrefour, Coopérative U Enseigne, E. Leclerc, Intermarché / Les Mousquetaires, Monoprix et les supermarchés Match

Les industriels : Agro-Mousquetaires, Andros, Aoste, Biscuits Bouvard, Bel, Carambar & Co, Carte Noire, Cristalco, Danone, Ducros McCormick, GB Foods, General Mills, Lesieur, L'Oréal, Mars Pet Nutrition, Mars Wrigley, Nestlé, Panzani, PepsiCo, Saint Louis Sucre, SC Johnson et Un Air D'ici / Juste Bio

Les fournisseurs de solutions : Arfitec Group, Bizerba, Bric A Vrac, Bulk And Co, Checkpoint Systems, DIGI, Eternity Systems, FM Logistic, HL Display, HMY, Jean Bouteille, Maunier Automation, Packtic, Pandobac, Petrel, Qualivrac, Sitour, Smurfit Kappa, Sysalp, Trade Fixtures, Vracoop, Wanzl et Wooden Garden

Les membres partenaires : ADEME, Citéo, FEBEA, FHER, Réseau des Pactes de la Fondation Ellen McArthur, GS1 France, Réseau Vrac

Alexandre Le Vernoy, Coordinateur du Pacte National sur les Emballages Plastiques

« Les entreprises signataires du Pacte National sur les Emballages Plastiques se sont engagées à encourager des alternatives durables à l'usage d'emballages plastiques à usages uniques. Dans cet esprit, l'initiative en avant Vrac ! lancée aux côtés de l'Ilec et de Perifem, réunit des acteurs volontaires - distributeurs, marques, apporteurs de solutions - dans le but de proposer aux consommateurs des solutions de vrac pratiques et accessibles, et à envisager les logiques industrielles qui permettront d'en pérenniser l'offre en magasins. »

Bertrand Swiderski, Président de Perifem

" Pour que le vrac accélère, nous devons proposer une solution qui réponde aux attentes des fabricants et des distributeurs et qui permette aux apporteurs de solution d'innover pour faciliter l'expérience d'achat des consommateurs. C'est l'objet de l'initiative en avant vrac portée par Perifem »

Richard Panquialt, directeur général de l'Ilec

« Le développement national de la vente en vrac des produits du quotidien nécessite de repenser le modèle de production et de distribution des différents acteurs de la grande distribution, afin de garantir la pleine satisfaction du consommateur, ainsi que la conformité aux règles d'hygiène et de sécurité. Avec en avant Vrac ! l'Ilec et ses adhérents sont engagés dans cette démarche collaborative pour trouver les modèles vertueux, pour une consommation plus responsable. »

À propos de Perifem

Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, Perifem œuvre pour embarquer l'ensemble des acteurs de la distribution afin de créer un écosystème commercial plus responsable.

Depuis plus de 40 ans Perifem fédère l'ensemble des acteurs de la distribution : intégrés, indépendants, dans le secteur alimentaire et du commerce spécialisé, centres commerciaux, ainsi que leurs fournisseurs, autour des préoccupations d'environnement, d'énergie, de sécurité et d'innovation technologique.

Tous ensemble, notre mission est de décrypter les réglementations, favoriser le développement et le déploiement de solutions technologiques dédiées, impulser et contribuer à l'élaboration des lois qui régissent ce commerce responsable.

www.perifem.com

À propos du Pacte National Emballages Plastiques

Lancé en février 2019, le Pacte National sur les Emballages Plastiques est une initiative collaborative réunissant le ministère de la transition écologique, des entreprises, des ONGs et d'autres partenaires, partageant une vision commune : Agir collectivement pour un usage plus sobre et innover pour la mise en place d'une économie circulaire. Les engagements pris par les signataires du Pacte permettront de déployer des solutions concrètes individuelles et collectives qui rendent possible un changement d'échelle nécessaire.

www.pacte-national-emballages-plastiques.fr

À propos de l'Ilec

L'Institut de liaisons des entreprises de consommation regroupe près de cent entreprises fabriquant des produits de marque de grande consommation (PGC), alimentaires et non alimentaires, qui représentent 75 % du panier moyen des consommateurs français. La production d'un agriculteur sur deux est achetée par les adhérents de l'Ilec, dont le millier d'établissements, sites de production, de logistique ou tertiaires, représentent 640 000 emplois directs, indirects et induits.
www.ilec.asso.fr

Contacts presse **Perifem** – Plegma : Émilie Delozanne - – emilie.delozanne@plegma.fr - +33 (0)6 30 60 87 35
Ilec – Pressario : Hortense Grégoire – hortense.gregoire@pressario.fr – 06 08 33 89 88 - Sylvie
Vincent – Pressario - sylvie@pressario.fr- 06 62 76 57 30